

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 14 septembre 2021

Création de l'association « Filière Intelligence Artificielle et Cancer » : un partenariat public/privé novateur pour accélérer l'innovation et la recherche au bénéfice des patients



¹ Les interviews de presse

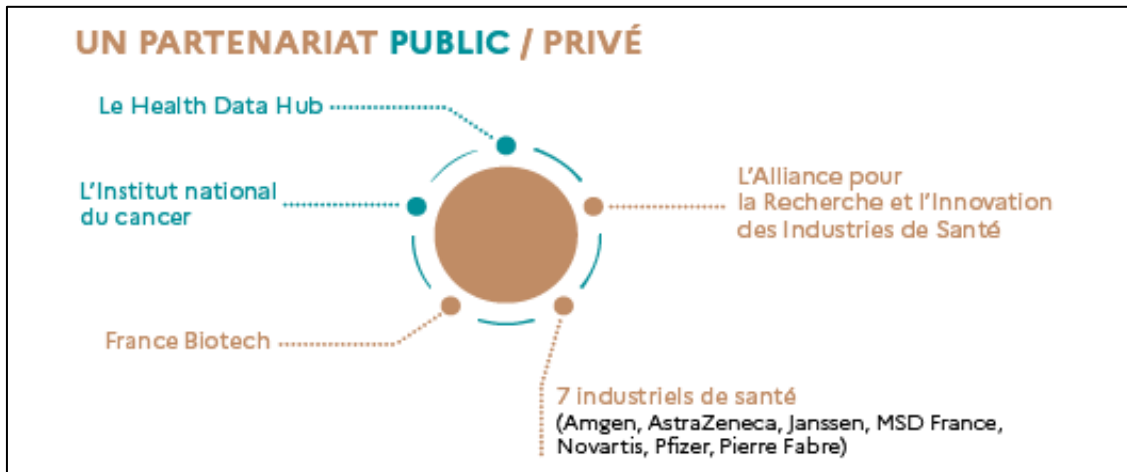
L'innovation thérapeutique doit sans cesse être stimulée et partagée pour que notre pays bénéficie de nouvelles avancées dans le domaine de la cancérologie. L'utilisation de l'intelligence artificielle dans le traitement des données de santé sera décisive dans la recherche, quel que soit le champ couvert. Elle peut contribuer ainsi au développement de nouvelles stratégies de diagnostic et de traitements pour les patients.

Pour répondre à ces défis, l'association « Filière Intelligence Artificielle et Cancer » est créée. Investie d'une mission d'intérêt général, elle est le fruit d'un partenariat novateur entre les acteurs de santé du domaine public et privé. Composée de **11 membres fondateurs**, elle réunit l'Institut national du cancer, le Health Data Hub, l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé, France Biotech et 7 industriels de santé.

Un partenariat novateur entre les autorités publiques et les industriels de santé

L'association « Filière Intelligence Artificielle et Cancer », officiellement créée le 3 août 2021, regroupe **11 membres fondateurs**. Sa singularité repose sur sa capacité à fédérer, aux côtés des acteurs publics, une représentation importante d'industriels de santé.

¹ Pr Norbert Ifrah (Président de l'Institut national du cancer), M Thierry Breton (Directeur général de l'Institut national du cancer), Mme Clarisse Lhoste (présidente du programme IA&Santé du Comité Stratégique de Filière), M Marco Fiorini (délégué général de l'Alliance pour la recherche et l'Innovation des Industries de Santé), M Philippe-Jean Bousquet (direction observation des sciences des données et de l'évaluation de l'Institut national du cancer).








Sa création témoigne ainsi de la volonté de renforcer les partenariats public/privé afin de stimuler la recherche contre les cancers au bénéfice de l'ensemble de la population. **Au-delà de la capacité d'innovation et de recherche des acteurs publics et privés, elle combine les forces de chacun d'entre eux dans leurs domaines respectifs :**

- **les représentants publics apportent leur vision globale et fédératrice et garantissent, en tant que tiers de confiance, le respect de l'intérêt public de bon usage des données ;**
- **les industriels de santé apportent leur capacité de développement.**

Des missions résolument tournées vers l'intérêt général

Les missions de l'association Filière Intelligence Artificielle et Cancer ont pour seule finalité l'intérêt général. Elles ont pour objectifs **d'améliorer la qualité et la pertinence de l'écosystème d'innovation en oncologie au bénéfice de tous les patients.**

Elles consistent notamment à :

-  **fédérer les Membres Fondateurs publics et privés** au sein d'une initiative nationale qui peut profiter à l'ensemble de l'écosystème d'innovation en oncologie ;
-  **associer** des données issues des projets des industriels aux données produites par des organismes publics en oncologie ;
-  **déployer et valider des technologies** susceptibles d'étendre et de faciliter des Projets de Réutilisation des données en Cancérologie ;
-  **encourager les industriels à produire des données en oncologie** et favoriser leur utilisation au sein de la plateforme de données en cancérologie de l'Institut national du cancer et de la plateforme de données en santé du Health Data Hub ;
-  **développer et promouvoir la recherche** dans le domaine du cancer et encourager le travail des chercheurs et cliniciens autour des données en oncologie.

Pour mener à bien ses missions, l'association ambitionne de **renforcer le dialogue entre les différents acteurs et leur mobilisation afin de conforter la place de la France comme leader international dans le domaine de la recherche et du développement de l'innovation en cancérologie.**

Proposer aux patients un accès plus rapide aux innovations et en plus grand nombre, quel que soit le champ de la cancérologie

Améliorer la connaissance avant, pendant et après la maladie grâce à la réalisation de Projets de Réutilisation des données en Cancérologie

L'amélioration des connaissances sur le suivi à court, moyen et long termes des patients permettra de mieux appréhender le pronostic de la maladie et ainsi d'adapter et de personnaliser les soins. C'est également la possibilité de limiter les séquelles dues à la maladie ou à son traitement, de retrouver une vie normale après le cancer ou encore de faciliter le retour en emploi.

Par ailleurs, une meilleure connaissance de la maladie, de l'ensemble de ses déterminants et de ses facteurs de risque renforceront les actions de prévention (primaire, secondaire ou tertiaire).

Les projets qui seront menés dans le cadre de l'association Filière Intelligence Artificielle et Cancer permettront d'envisager le développement de terrains de recherche encore peu ou pas exploités et, à terme, de produire des résultats au bénéfice des patients et de l'ensemble de la population. L'association a pour objectif de mener 50 projets à 5 ans.

Intégrer des données issues de la recherche privée à la Plateforme de données en cancérologie

La Plateforme des données en cancérologie de l'Institut national du cancer a été créée il y a 7 ans. Cette plateforme recueille et traite aujourd'hui des données² issues du Système national des données de santé (SNDS), des pratiques cliniques, notamment du dossier communicant de cancérologie, des structures de surveillance et d'observation (comme les registres des cancers), des centres régionaux de coordination des dépistages, des études, dont les bases clinico-biologiques, bibliothèques ou tumorothèques, et de cohortes alliant des informations cliniques, biologiques et « omiques » et des essais cliniques.

Grâce à ce partenariat et à la création de l'association, des données issues de recherche menées par les industriels sur les molécules ou les médicaments qu'ils développent, pourront être intégrées à la plateforme de l'Institut. Ce projet représente également une opportunité, pour la recherche publique, de développer de nombreux projets.

Ce partage et cet accès ont pour objectifs :

- **d'accélérer la recherche** en France au bénéfice des patients ;
- de **favoriser l'accès aux innovations pour les patients** et notamment dans le cadre des cancers de mauvais pronostic qui constituent un axe prioritaire de la stratégie décennale de lutte contre les cancers) ;
- de **renforcer l'attractivité de notre pays** dans ce domaine grâce à la mise en commun des données .

La Banque publique d'investissement (BPI) a sélectionné ce projet et soutient la création de l'association à hauteur de 8 millions d'euros. Le budget global du projet est de 16 millions d'euros ; les industriels apportent chacun un financement de 1 million d'euros.

Sa gouvernance s'organise autour d'un conseil d'administration composé du collège des Membres Fondateurs Publics, intégrant un représentant des patients, et du collège des Membres Fondateurs Industriels. S'y adjoint un Comité des parties prenantes et un Comité de Membres Partenaires qui seront prochainement constitués via un appel à manifestation.

- *Le Comité des parties prenantes* sera composé d'un large panel d'acteurs du monde de la santé. Il apporte contributions et suggestions sur les activités de l'association pour l'accompagner dans la réalisation de ses objectifs. Il porte un regard externe sur les activités relatives aux Projets de Réutilisation de données en Cancérologie soumis à l'association et favorise le partage et la diffusion d'informations liées à ses activités au sein des organismes qu'il représente.
- *Le Comité des partenaires* de l'association a pour vocation de favoriser l'émergence de nouveaux projets, ainsi que le partage d'expériences. Composé de représentants des acteurs privés issus de champs aussi divers que ceux du médical, des sciences, de l'informatique, de la communication, il vise entre autres à faire émerger les idées qui apporteront des solutions ou des services nouveaux aux patients et aux professionnels de santé.

Lors du premier conseil d'administration, qui s'est tenu à l'Institut national du cancer le 8 septembre dernier, **l'ensemble**

² Ces données ont aujourd'hui comme finalité d'évaluer les dispositifs de lutte contre les cancers et de mener des expertises ou des études sur les trajectoires de soins. D'ici 2025, des données de pratiques cliniques seront intégrées à la Plateforme des données en cancérologie et pourront faire l'objet d'études.

des Membres Fondateurs a signé la « Charte des valeurs communes de l'association ». Celle-ci définit les principes et modalités que chacun se doit de respecter, en matière de transparence et d'éthique, dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions.

Les premiers Projets pilotes de Réutilisation de données en Cancérologie (PRC)

AstraZeneca

Un 1^{er} projet mené par AstraZeneca vise à comparer les résultats issus de données publiques et privées dans le cadre d'un suivi à long terme de patients atteints de cancer du poumon ayant bénéficié d'un traitement sous ATU (autorisation temporaire d'utilisation).

À travers ce projet pilote, il s'agit d'établir une preuve de concept dont les objectifs sont d'évaluer les capacités à associer les données collectées dans le cadre de l'ATU à celles de la plateforme de données en cancérologie, et d'identifier les apports relatifs de chaque source de données.

Au-delà de cette preuve de concept, ce projet apporte une contribution à l'échelle de la filière en répondant à des demandes figurant dans la nouvelle doctrine d'évaluation de la HAS sur les autorisations d'accès précoce : il consistera en un guide de recommandations labellisé par les laboratoires pharmaceutiques et l'Institut national du cancer, pour collecter de manière standardisée et dématérialisée le suivi des patients ; il pourrait s'appliquer aux futures demandes d'accès précoce.

Amgen

Optimisation des séquences de traitement permettant de prolonger la survie des patients dans une hémopathie maligne (cancer du sang).

En tant que preuve de concept, les objectifs de ce projet sont :

- 1 - d'évaluer la faisabilité d'associer les données des registres des cancers à celles de la cohorte cancer, au sein de la plateforme de données en cancérologie ;
- 2 - de caractériser les trajectoires de soins et les séquences de traitements reçus par les patients dans ce type de cancer ;
- 3 - d'identifier les facteurs prédictifs de la réponse aux traitements, les profils « types » de patients répondant le mieux à certains traitements, et in fine les séquences de traitements optimales permettant de prolonger la survie des patients dans ce type de cancer.

L'originalité de ce projet réside d'une part dans l'application concrète de méthodes d'intelligence artificielle (algorithmes de machine learning) en complément des méthodes statistiques « classiques » ; d'autre part dans la mise en œuvre d'une collaboration scientifique sous la forme d'un partenariat public-privé associant un industriel, un centre de lutte contre le cancer, l'Institut national du cancer, ainsi qu'une PME spécialisée dans l'intelligence artificielle.

Novartis

Ce projet pilote vise à apporter de nouvelles connaissances relatives à certains cancers avec altération moléculaire. Il permettra, à partir de l'appariement entre les données provenant des plateformes de génétique moléculaire des cancers et les données de la cohorte Cancer, de décrire la prise en charge des patients atteints d'un cancer avec une altération moléculaire et de définir quel est leur pronostic, ceci afin d'améliorer cette prise en charge.

En effet la recherche d'altérations moléculaires permet aujourd'hui une amélioration de la prise en charge des patients grâce au développement de thérapies ciblées capables de s'attaquer précisément à ces altérations.

Deux types de cancer sont étudiés au sein du projet : le cancer du poumon présentant une mutation cMET ou avec mutation BRAF et le cancer du sein avec mutation Pi3KCA.

Accéder :

- à la rubrique dédiée sur le [site de l'Institut national du cancer](#) ou sur le [site de l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé](#) ;
- aux [statuts de l'association](#) Filière Intelligence Artificielle et Cancer [sur le site de l'Institut national du cancer](#) ;
- à la «[Charte des valeurs communes](#) de l'association Filière Intelligence Artificielle et Cancer».

À propos de l'Institut national du cancer

Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, l'Institut national du cancer est l'agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État. Chargé de coordonner les actions de lutte contre les cancers, l'Institut, par sa vision intégrée de l'ensemble des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale, économique liées aux pathologies cancéreuses, met son action au service des

personnes malades, de leurs proches, des usagers du système de santé, de la population générale, des professionnels de santé, des chercheurs et des décideurs dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, et de la recherche.

La loi du 8 mars 2019 confie à l'Institut national du cancer la mission de proposer « *en coordination avec les organismes de recherche, les opérateurs publics et privés en cancérologie, les professionnels de santé, les usagers du système de santé et autres personnes concernées, une stratégie décennale de lutte contre les cancers, arrêtée par décret* ». La stratégie décennale a été présentée par le président de la République le 4 février 2021 .

www.e-cancer.fr [twitter](#)

À propos l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé (ARIIS)

Créée en 2010, l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé (ARIIS) a pour objectif de **féderer la filière santé autour de projets collectifs et d'événements**.

L'ARIIS interagit avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation pour :

- **valoriser la recherche** française à l'international ;
- **faire de la prospective** sur de l'innovation de rupture susceptible de transformer la santé de demain ;
- **accompagner la transformation numérique** de la filière santé, notamment sur le thème des données de santé et de l'intelligence artificielle.

L'ARIIS se définit ainsi comme un cercle de focalisation de la recherche et de l'innovation nationale.

Pour en savoir plus : <https://ariis.fr/>
